



Fausse accusation + licenciement abusif

Par **RShud**, le **24/07/2009** à **13:10**

Bonjour,

Je travaille chez une société de services et un jour j'ai brutalement été expulsé des locaux du client de mon employeur. La raison: harcèlement sexuel.

Une enquête a été menée et mon employeur m'a mis à pied (conservatoire) pour harcèlement sexuel.

Résultat de l'enquête : les allégations de harcèlement sexuel formulées par le client sont sans fondement.

Lors de mon entretien préalable, mon employeur m'a signalé trois reproches au lieu d'une. En effet, la mise à pied concernait l'accusation d'harcèlement sexuel et durant l'enquête on m'a demandé de m'exprimer sur un seul point qui est l'harcèlement sexuel.

Mon employeur me propose de régler le litige à l'amiable tout en précisant qu'il devrait normalement me licencier pour faute grave.

De mon côté, je conteste le licenciement puisque si licenciement y'en a il devrait porter sur la faute "Harcèlement sexuel", l'unique objet de l'enquête et de la mise à pied conservatoire. Les autres reproches sont aussi farfelues, arbitraires et infondées.

Je veux saisir la justice pour atteinte à l'honneur, à la dignité et pour nuisance à ma réputation, ma carrière ; pour le risque que je devrai prendre pour chercher un autre travail ces années de crise aigue.

Je voudrai savoir comment évaluer les dommages et intérêts suite à la fausse accusation et suite à un éventuel licenciement abusif?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses. C'est assez urgent.